

MERCREDI 2 AVRIL 2014 : A L'OCCASION DE LA SEMAINE DU DEVELOPPEMENT DURABLE, LE CESE RAPPELLE LES PRECONISATIONS DE SON AVIS « L'EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT ET AU DEVELOPPEMENT DURABLE »

La semaine du développement durable, qui a lieu cette année du 1^{er} au 7 avril, est consacrée à la thématique « consommer autrement ». Le Conseil économique, social et environnemental rappelle à cette occasion son engagement renouvelé en faveur du développement durable ; et notamment son avis voté à la quasi-unanimité en novembre 2013 : *L'éducation à l'environnement et au développement durable*.

Devenu en 2008 Conseil économique social et environnemental, avec l'intégration de 33 nouveaux conseillers au titre de la protection de la nature et de l'environnement et la création d'une section de l'environnement, le CESE a publié durant ces dernières années de nombreux travaux consacrés aux enjeux tels que la protection et la valorisation de l'environnement, le changement climatique, la biodiversité, la transition énergétique, ou encore la prévention des risques environnementaux.

« Notre institution est un espace unique de dialogue citoyen, où agriculteurs et environnementalistes, patrons et syndicalistes, peuvent échanger sans tabou pour imaginer ensemble les solutions aux défis d'aujourd'hui et de demain », a rappelé Jean-Paul Delevoye, Président du CESE.

L'avis *L'éducation à l'environnement et au développement durable* (Allain Bougrain Dubourg et Antoine Dulin, 2013) notamment, s'est vu saluer pour la qualité des propositions riches et nombreuses (plus de 225) par le ministre de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie, Philippe Martin. Celui-ci a indiqué qu'il s'en servirait comme base pour une politique interministérielle. A l'occasion de cet avis, le CESE a également développé une plateforme de recueil et de consultation des actions et initiatives d'EEDD, que le ministère a souhaité pérenniser et amplifier.

Convaincu du fait qu'il n'y aura pas de transition écologique possible

sans éducation au changement, le CESE soulignait dans son avis que la réussite d'une telle politique d'éducation et de formation à l'environnement et au développement durable de tous les publics, répondant aux enjeux de la transition écologique, implique de mener dans la durée, de façon itérative, cohérente et convergente, une double démarche :

- une action volontariste de l'État et des collectivités locales, inscrite explicitement dans les politiques publiques d'éducation et de formation
- un développement plus concerté, suivi et valorisé, de projets multi-partenariaux

Le CESE proposait par ailleurs dans cet avis d'étendre les « Journées européennes du patrimoine » au patrimoine naturel et pas seulement culturel et se félicite du fait que les Journées européennes du patrimoine qui auront lieu en septembre 2014 ont retenu ce thème : « Patrimoine culturel, patrimoine naturel ». Enfin, un véritable effort d'exemplarité des acteurs publics doit être réalisé pour accompagner cette démarche éducative et assurer sa crédibilité.

Pour retrouver les travaux du Conseil Economique Social et Environnemental :

- Transition vers une industrie économe en matières premières (Legrain, 2014)
<http://www.lecese.fr/travaux-publies/transitions-vers-une-industrie-econome-en-matieres-premieres>
- Agir pour la biodiversité (Blanc et Bougrain Dubourg, 2013)
<http://www.lecese.fr/travaux-publies/agir-pour-la-biodiversite>
- La RSE, une voie pour la transition économique sociale et environnementale (Delmas, 2013)
<http://www.lecese.fr/travaux-publies/la-rse-une-voie-pour-la-transition-economique-sociale-et-environnementale>
- Quels moyens et quelle gouvernance pour une gestion durable des océans (Chabaud, 2013)
<http://www.lecese.fr/travaux-publies/quels-moyens-et-quelle-gouvernance-pour-une-gestion-durable-des-oceans>

Contacts presse :

Emilie HUMANN : 07 77 26 24 60 emilie.humann@clai2.com

Victor BOURY : 06 61 34 22 22 victor.boury@clai2.com

INFORMATIONS PRATIQUES :

Palais d'Iéna

Siège du Conseil Économique, Social et Environnemental

[9 place d'Iéna](#) - 75016 Paris

Accès : Bus n°32, 63, 82 (Iéna) / Métro ligne 6 (Trocadéro) et 9 (Iéna)

Conseil Economique Social et Environnemental
9, place d'Iéna - 75775 Paris cedex 16
www.lecese.fr